

#78

FÉVRIER 2022

La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

Le 14 janvier 2022 en visioconférence

L'ESSENTIEL À RETENIR :

LA NÉCESSITÉ D'OBTENIR L'AVIS

de toutes les provinces et de tous les corps de métiers à propos des évolutions de nos statuts et de notre règlement intérieur

DES INITIATIVES PROMETTEUSES

quant à l'accueil et à la formation de tous nos alternants

LA VALIDATION D'UN BUDGET 2022

excédentaire

LA LISTE DES PROPOSITIONS

d'Assises arrêtée

La mise à jour de nos textes

Le travail se déroule conformément au plan et au calendrier définis au Conseil d'orientation de mars 2021 (cf. *Lettre du CO n° 75*). Il s'agissait donc ici de présenter aux élus les textes complétés des remarques des Compagnons qu'ils représentent.

Trois provinces et un corps de métier ont fait un retour en bonne et due forme au groupe de travail dans le délai demandé ; trois autres provinces et six corps de métiers ont exprimé le ressenti personnel de quelques Compagnons et Mères ou encore l'avis d'une seule chambre/cayenne. Dans ces conditions, il est difficile d'avancer en respectant la volonté d'une majorité. Le groupe de travail a néanmoins analysé chaque retour et a présenté aux élus les points pris en compte (et intégrés dans les textes) comme ceux non-retenus et pourquoi.

Le manque de temps invoqué par certains ne semble pas recevable dans la mesure où il n'y a que quelques points à débattre sur les à peine 80 pages à lire (statuts et règlement intérieur confondus). Par contre, il faudra effectivement plus de temps, peut-être quelques années, pour aborder plus en profondeur une réflexion sur le mode de gouvernance de l'association que quelques élus auraient aimé entreprendre. Pour rappel, la commande consistait en une mise à jour de nos textes, notamment pour enfin disposer d'un cadre clair et juridiquement conforme lorsque nous devons sanctionner des comportements déviants.

À ce propos, les conduites à tenir, annexées au règlement intérieur, ont fait l'objet de quelques modifications, validées à l'unanimité lors de ce Conseil d'orientation pour une mise en application plus rapide.

Le Conseil a donc demandé aux élus de faire en sorte qu'au moins les présidents de chambre/cayenne et tous ceux que le sujet intéresse puissent s'approprier ces quelques changements et exprimer leur avis. Il importe que chaque province et chaque corps de métier fasse un retour au groupe de travail pour fin février au plus tard. Le conseiller au Secrétariat et le groupe de travail se tiennent à la disposition des élus qui auraient besoin d'explications complémentaires pour argumenter les choix qui ont été faits.

Rappelons enfin que, une fois votés aux Assises, ces nouveaux statuts et règlement intérieur n'entreront en application qu'après leur validation par le conseil d'État. ■



Un bilan intermédiaire sur l'accueil et la formation de tous les alternants

Il était prévu lors du Conseil d'orientation de juin 2021 de faire un point sur l'avancement des travaux relatifs à ce que nous avons décidé de mettre en œuvre autour de l'accueil et du suivi des jeunes en alternance. Aussi, après un bref rappel des dix points prioritaires retenus, les provinciaux des régions pilotes ont présenté les actions qu'ils ont portées, l'intérêt perçu par les jeunes suite à leur application et les premiers bénéfices constatés.

Pour rappel, voici les actions engagées par région et par thème :

GRAND EST : L'ACCUEIL DURANT LA FORMATION

- Action 1 : à chaque fin de stage, envoyer une synthèse à la famille et à l'entreprise des deux semaines de formation avec récapitulatif des travaux, notes et appréciations.
- Action 2 : réaliser un événement sur l'année du type « mini Assises » pour présenter davantage notre association, animé par des témoignages (jeunes, projets, voyages et nos engagements).

LOIRE OCÉAN : LA FORMATION

- Action 1 : mettre en place une pédagogie par projet, avec des partenaires externes (grande école, Entreprendre) et des partenaires internes (Compagnons). Soyons convaincus de la capacité des Compagnons à mobiliser des compétences externes, grâce à leur image ; c'est là notre différence.
- Action 2 : développer des outils de FOAD du type plateforme LMS (*Rise up, black board* asynchrone...), mettre en œuvre le travail interstage et donner du sens à la notion de groupe.

NORMANDIE : L'ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

- Action 1 : créer un projet local d'accompagnement avec trois axes majeurs spécifiques, menant cinq actions chacun, avec un objectif de réalisation sur trois ans, en associant la communauté au sens large et les partenaires.
- Action 2 : créer un accompagnement en soirée pour l'ensemble des jeunes sur le savoir-être, l'appartenance à une association connue et reconnue et à un corps de métier : un *Itinéraire bis* élargi afin de faire gagner en ouverture d'esprit et en maturité.

OCCITANIE : LA RELATION AVEC LES PARTENAIRES (ENTREPRISES ET FAMILLES)

- Action 1 : à chaque fin de stage, envoyer une synthèse à la famille et à l'entreprise des deux semaines de formation avec récapitulatif des travaux, notes, appréciations, retards, etc.
- Action 2 : une fois par année d'apprentissage, organiser la journée de l'apprenti sur un format national et réaffirmer son sens et les modalités.

HAUTS-DE-FRANCE : LEUR DEVENIR

- Action 1 : désacralisation des travaux de Réception par la présentation du projet à la communauté et aux apprenants.
- Action 2 : permettre à nos Aspirants de participer à la réalisation et à la mise en action d'une séance de cours pour nos apprenants (histoire du métier, l'art, etc.). ➔



Chaque élu pilote a ainsi pu confirmer le bien-fondé et l'intérêt de la mise en place de ces actions. Elles contribuent à donner du sens à ce que nous souhaitons pour les jeunes et permettent de leur donner envie de poursuivre leur parcours en devenant Aspirants.

Un autre point d'étape sera réalisé cet automne, après un cycle complet, afin de mesurer le bénéfice de ces actions sur les communautés. Les éventuelles mesures correctives devront être identifiées avant d'étendre ces actions à l'ensemble du Tour de France. ■

Le budget 2022

Le budget 2022 est présenté avec un résultat positif de 3 millions d'euros. Il est à noter qu'il ne tient pas compte ni des produits ni des charges exceptionnelles pouvant arriver dans l'année. Les choix stratégiques que nous avons faits pour le siège social nous amènent à une diminution de son résultat de 1,7 million d'euros par rapport au budget révisé de 2021. Ces choix sont de deux ordres. D'une part, la poursuite des évolutions structurelles du siège social en regroupant au sein du Collège des métiers les PIA ou en développant le pôle Administratif pour mieux répondre aux besoins des régions. D'autre part, des évolutions d'ordre conjoncturel répondant à des projets délimités dans le temps comme l'accompagnement de la réussite des jeunes à la compétition *WorldSkills* 2024, le développement de la FOAD (formation ouverte et à distance) ou encore la poursuite de la création des contenus pour la formation APPIE (apprentissage par l'immersion en entreprise). ■

Le point sur l'enseignement professionnel théorique (EPT)

Après rappel de la démarche (enjeux, indicateurs, axes de progrès et schéma du nouveau modèle EPT), les nouveaux tests de positionnement sur *Rise up* ont été présentés. Calibrés sur les programmes des certificateurs (CAP, BP, bac pro et BTS), ils concernent les mathématiques, le français et l'anglais, niveaux 3, 4 et 5. Destinés dans un premier temps aux jeunes entrant sur le Tour de France, les positionnements ont été mis en œuvre dès cette année en Nouvelle-Aquitaine et en Pays de la Loire. Ils permettent une évaluation précise du niveau et des besoins grâce à leur architecture en thématiques et en compétences. L'outil numérique facilite leur réalisation puis le traitement des résultats. Ils sont en outre plus attractifs et dynamiques (activités et supports variés) et adaptés au profil des jeunes (centres d'intérêts et sujets d'actualité).

La présentation des actions en cours a permis de mettre en valeur le lancement du chantier de production des ressources EPT : l'élaboration des référentiels « Capable en son métier » pour les mathématiques, le français et l'anglais appliqués aux métiers, en binôme avec les instituts et des formateurs d'enseignement général, ainsi que la collaboration avec la région Bourgogne-Franche-Comté pour la contribution à la création de contenus sur *Rise up*.

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À RETENIR CONCERNANT LE NOUVEAU MODÈLE POUR LES ITINÉRANTS :

- Proposer une offre disponible entièrement à distance et déployer la plateforme *Rise up* ;
- Formaliser le suivi des jeunes (accompagnement, remédiation, bilan) ;
- Lier les projets pédagogiques avec les projets associatifs (Trophées de la culture, challenge « Frugalité »...).

LES OBJECTIFS POUR LA RENTRÉE 2022 :

- Ajuster et déployer les positionnements à toutes les régions ;
- Mettre à disposition des ressources de formation pour les perf. 1 : parcours et contenus. ■

L'accessibilité de nos ateliers pour les itinérants

La réflexion avance pas à pas pour trouver des solutions afin de permettre aux itinérants, notamment ceux qui taillent la Réception, de bénéficier d'un temps d'accès plus large aux ateliers. Après avis recueillis auprès de personnes expertes, il semblerait qu'une solution, bien ténue mais réelle, soit possible. Le Compagnon Vacheret, délégué des charpentiers et à l'origine de la réflexion, propose d'élargir le groupe de travail déjà en place dans son métier à d'autres corps de métiers et à quelques provinciaux. Se sont portés volontaires les délégués des menuisiers et ébénistes, des tailleurs de pierre et des serruriers-métalliers et fondeurs ainsi que les provinciaux de La Rochelle et d'Alsace.

Dans le même temps, les Compagnons charpentiers ont redéfini ce qui leur semblait raisonnable comme nombre d'heures à passer sur un travail de Réception. En agissant ainsi sous tous les angles, nous devrions pouvoir aboutir à une solution convenable, sans charger davantage la responsabilité du Premier conseiller, déjà bien lourde. ■

Un nouveau délégué régional

Tous les élus ont apporté leur soutien au Compagnon menuisier Fabrice Duval, *Fabrice le Manceau*, dont l'imminente nomination comme délégué régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse a été annoncée lors de ce Conseil d'orientation. Entouré du provincial et des équipes du siège social et de la région, *Manceau* a pu prendre la mesure de la mission et a conclu avec succès sa période d'immersion. Bien sûr, un accompagnement est mis en place par le Compagnon De Lima et durera aussi longtemps que nécessaire. ■

Deux sujets discutés entre élus

C'est donc à huis clos que les élus ont débattu des deux sujets suivants.

Nous avons à statuer sur un recours de radiation. Ce cas n'étant pas très fréquent, il nous a d'abord fallu définir une procédure afin que l'on n'y passe pas deux heures et qu'elle soit la plus équitable possible. Les élus n'ayant pas confirmé la radiation, une commission de recours a donc pris le relais pour statuer définitivement sur une nouvelle sanction. Il appartiendra aux élus de voir si cette procédure mérite d'être améliorée.

Les Compagnons carrossiers sont depuis trois ans perturbés par la volonté de quelques Compagnons lyonnais de recevoir un des derniers charrons de France. Le Compagnon Berton, délégué du corps de métier, a donc consulté l'avis de ses chambres et le résultat donne une parfaite égalité entre les pour et les contre. Sollicité sur cette situation, le Conseil d'orientation n'a pas donné son accord pour qu'une dérogation à nos textes, statuts et règlement intérieur, permette cette éventuelle Réception. De plus, dans la mesure où une Réception est avant tout pensée et construite pour les jeunes, il trouve complètement inapproprié le fait de recevoir Compagnon un homme proche de la retraite et exerçant un métier sans avenir. Il invite les Compagnons carrossiers à trouver une autre solution pour que cet homme puisse participer à sa manière au compagnonnage. ■

La liste des propositions d'Assises

LES ÉLUS ONT VALIDÉ À L'UNANIMITÉ LA LISTE DES PROPOSITIONS D'ASSISES. ELLES PORTERONT SUR :

- La mise à jour des statuts et du règlement intérieur, présentée par le Conseil ;
- La validation des noms de corps de métiers, présentée par le Conseil ;
- La nomination et l'élection des conseillers, portées par les Compagnons des métiers des matériaux souples ;
- Le changement de nom de la province d'Allemagne ;
- Le changement de nom de la province de Belgique ;
- Le changement de nom de la province d'Angers ;
- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

IL A ÉTÉ AUSSI QUESTION DE LA LISTE DES ÉLECTIONS ET RATIFICATIONS :

- Élection du Compagnon :
 - Bruno Thys-Helbert comme conseiller au Secrétariat.
- Ratification des Compagnons :
 - Lionel Donzé comme provincial de Bourgogne-Franche-Comté ;
 - Renier Defresne comme provincial de Belgique ;
 - Mathieu Philippe comme provincial des Hauts-de-France ;
 - Laurent Devaud comme provincial de La Réunion ;
 - Aurélien Cael comme provincial de Lorraine ;
 - Yann Poncato comme provincial de Suisse ;
 - Rodolphe Houdusse-Picard comme délégué des Compagnons passants couvreurs ;
 - Rémi Goffinet pour un second mandat de délégué des Compagnons des métiers des matériaux souples. ■

Réintégrations

LA RÉINTÉGRATION DES COMPAGNONS SUIVANTS A ÉTÉ ANNONCÉE LORS DE CE CONSEIL D'ORIENTATION :

- Julien Gander, Compagnon pâtissier en Bretagne ;
- Gilles Prétot, Compagnon tapissier en PACA & Corse ;
- Ulrich Tissen, Compagnon cordonnier-podo-orthésiste en Allemagne ;
- Pierre Pouillat, Compagnon cordonnier-bottier en Centre. ■



Lettre du Conseil d'orientation • Février 2022 #78 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

82, rue de l'Hôtel-de-Ville 75180 Paris Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Jérémie Mosnier

Crédit photo : Getty Images/iStockphoto - ©Thierry Caron / Divergence - © AOCDTF / Florent Pottier

Conception, réalisation : Graines d'Octets



www.compagnons-du-devoir.com

DÉBATTRE EN CONFIANCE

C'est avec grand regret que nous avons dû tenir ce Conseil d'orientation en visioconférence, initialement prévu à Lyon à l'occasion de la finale des *WorldSkills*. Mais l'impressionnant regain du virus, certes aux effets atténués grâce à la vaccination, nous imposait de prendre le moins de risques possibles et de respecter nous-mêmes les consignes données à l'ensemble du Tour de France. L'ordre du jour a donc été revu à la baisse, car tout le monde sait combien est éprouvante une pleine journée en visioconférence. Si ce moyen permet quand même d'avancer, il nous prive de tous ces instants hors séance par lesquels s'exprime la fraternité de la rencontre et s'affine la progression des idées.

C'est d'autant plus regrettable que nous avons prévu un échange de deux heures uniquement entre élus, ressentant tous la nécessité de ce temps pour retrouver et renforcer la relation entre nous, quelque peu chahutée, entre autres, par cette situation sanitaire qui depuis maintenant deux ans use les nerfs et entame notre résilience. Ce moment eut quand même lieu, mais sur un temps beaucoup plus court, essentiellement pour faire un point sur les dossiers sensibles actuellement en cours de jugement et pour bien préparer cet échange entre élus reporté au prochain Conseil d'orientation, en présentiel cette fois, on y compte bien ! Faire un point uniquement entre élus avait déjà été proposé par quelques-uns, l'expérience en a confirmé la nécessité.

Notre manière de fonctionner et de travailler ensemble doit être régulièrement remise en débat pour ne pas laisser s'installer la routine et ses habitudes, aussi et surtout pour permettre l'adaptation permanente à notre environnement et l'expression d'idées nouvelles qu'apporte le renouvellement continu des élus. Avec pour fil rouge et garde-fou l'essence même de ce qui nous rassemble et nous anime : transmettre cet esprit Compagnon à tous ces jeunes qui, un jour, ont poussé la porte d'une de nos maisons.

